

# LES DÉCHÈTERIES

Des espaces dédiés au tri



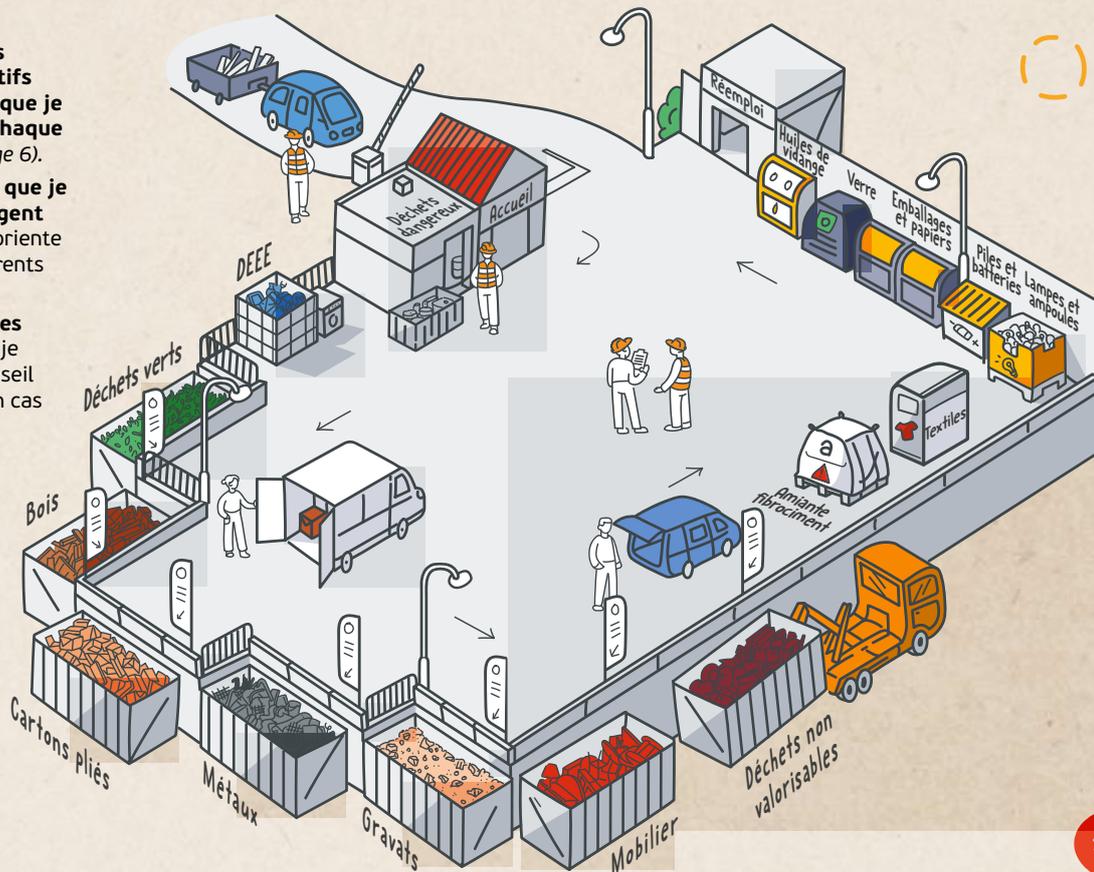
En déchèterie, les déchets sont triés selon leur nature ou leur fonction, puis dirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation. Les déchets sont soit réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés. L'objectif d'une déchèterie est de donner une seconde vie aux déchets déposés et de limiter le recours à l'enfouissement.

## LES BONS GESTES

### AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- ✗ Je m'assure que mon déchet ne peut pas être réparé, vendu ou donné.
- ✗ Lorsque j'achète un appareil électrique ou électronique neuf, je pense à la reprise gratuite de mon ancien appareil par mon revendeur.
- ✗ Je vérifie les horaires d'ouverture et j'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage afin de respecter les heures de fermeture.
- ✗ Je trie mes déchets par type et par matière. L'accès pourra m'être refusé si un chargement n'est pas trié au préalable.

- ✗ Je me munis des justificatifs nécessaires que je présente à chaque passage (page 6).
- ✗ J'indique ce que je dépose à l'agent pour qu'il m'oriente vers les différents contenants.
- ✗ Je respecte les consignes et je demande conseil aux agents en cas de doute.





## DÉCHÈTERIES DISPOSANT DE LOCAUX DE REEMPLOI

pour déposer mes objets en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.



**DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS**

**BRETTEVILLE-SUR-ODON**  
ZA de la Grande Plaine  
Rue de la Vallée

**FLEURY-SUR-ORNE**  
Rue des Carriers

**LES 7 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES, C'EST CHAQUE ANNÉE :**

- 47000 tonnes de déchets
- 300 000 visiteurs



## LES HORAIRES

**LUNDI - MARDI\* - MERCREDI  
JEUDI\* - VENDREDI**

**SAMEDI**  
(particuliers uniquement)

**DIMANCHE\*\***  
(particuliers uniquement)

**DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 31 OCTOBRE**

**9h - 12h | 14h - 18h**

**9h - 12h30 | 13h30 - 18h**

**9h - 12h**

**DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER**

**9h - 12h | 14h - 17h30**

**9h - 12h30 | 13h30 - 17h30**

**9h - 12h**

\* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin

\*\* Uniquement à Bretteville-sur-Odon

# DÉCHÈTERIES

## PLAN D'ACCÈS



### BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

RD 83 - Le bas des Près

📍 GPS

49.215022, -0.504248

Caen  
Bayeux

Thaon

### HERMANVILLE-SUR-MER

Route de Lion-sur-Mer

📍 GPS

49.285333, -0.328799

Cresseron  
Douvres-la-  
Délivrande

Lion-sur-Mer

Hermanville-sur-Mer

Biéville-Beuville  
Périers-sur-le-Dan

Colleville

Colombelles

Rond point  
de Lazzaro

Cuverville  
Sannerville

### COLOMBELLES

ZA Lazzaro  
Rue Jean Monnet

📍 GPS

49.192551, -0.294586

Caen Périphérique

Giberville  
Demouville

### FLEURY-SUR-ORNE

Rue des carriers

📍 GPS

49.14232, -0.37671

Fleury-sur-Orne

Caen

Iffs

Grande Rue

Grande Rue

Avenue d'Harcourt

ZI DE  
FLEURY-  
SUR-ORNE

Périphérique

# LES CONDITIONS D'ACCÈS

## JE SUIS UN PARTICULIER

- × **Ma résidence principale ou secondaire** se trouve sur une commune de Caen la mer
- × Je présente un **justificatif de domicile à mon nom ou une pièce d'identité**



## ACCÈS GRATUIT LIMITÉ

- À tout **véhicule < 3,5 t** (avec ou sans remorque)
- À **26 passages par an**

## DÉPÔTS LIMITÉS

- À 2m<sup>3</sup> par jour
- **Déchets dangereux spécifiques** : 50 litres ou 50 kg par semaine
- À 15 plaques d'amiante par an

## JE SUIS UN PROFESSIONNEL

- × **Mon siège social ou le chantier en cours** se situe sur Caen la mer
- × **Je présente ma carte d'accès obligatoire à chaque passage.** Sans carte, l'accès est refusé (y compris pour les associations, les collectivités locales ou personnes travaillant sous dispositif CESU)

- Demande de carte sur <https://decheterie.caenlamer.fr/>
- Je peux consulter les tarifs sur <https://caenlamer.fr/je-suis-un-professionnel>



## ACCÈS LIMITÉ

- À tout **véhicule < 3,5 t** et d'une **largeur < 2,25 m** (avec ou sans remorque)
- En semaine uniquement  
Déchèteries **non accessibles aux professionnels le week-end**

## DÉPÔTS LIMITÉS

- **Végétaux** : 5m<sup>3</sup> par semaine
- **Gravats, cartons, bois, ferraille ou tout venant** : 3m<sup>3</sup> par semaine
- **Déchets dangereux spécifiques** : 50 litres ou 50 kg par mois

Caen la mer équipe progressivement ses sites de systèmes de sécurité anti-chutes, conformément à l'arrêté ministériel n° 2710 du 26 mars 2012 relatif à la réglementation des déchèteries. Ces dispositifs modifient les conditions de dépôt dans les bennes.

## DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets verts



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



DEEE  
(Déchets d'Équipements  
Électriques et Électroniques)



Peintures  
et solvants



Batteries  
et piles



Huiles  
(vidange/friture)



Lampes  
et ampoules



Extincteurs



Pneus sans  
jantes des  
particuliers



Textiles\*  
Chaussures



Déchets non  
valorisables



Amiante  
Fibrociment

**Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement.** L'amiante doit être filmée, ne doit pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Vous pouvez humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.

**\* Tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie** peuvent être déposés dans une borne à textiles pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

## DÉCHETS REFUSÉS



Ordures ménagères



Bouteilles de gaz  
y compris hélium



Éléments  
entiers de voiture



Citernes  
à fioul



Souches de + d'un  
mètre de diamètre



Pneus des  
professionnels



Déchets infectieux



Médicaments



Amiante des  
professionnels



Gadavres  
d'animaux



Déchets explosifs/  
fusées de détresse



Déchets  
radioactifs



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une tonne d'encombrants en mélange (déchets non valorisables) coûte **180 €**
- Une tonne de déchets verts coûte **38 €**
- Une tonne de gravats coûte **18 €**
- Une tonne de déchets dangereux (peintures, solvants...) coûte **1100 €**  
(coût TTC de traitement + transport)

# QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE ?

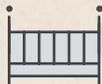


Déchets verts

PLATEFORME DE COMPOSTAGE



Compost



Ferraille

ACIERIE



Acier



Bois

PLATEFORME DE BROYAGE



Combustible pour chaufferie industrielle ou recyclage chez des panneautiers



Déchets électriques et électroniques

DÉPOLLUTION



Recyclage matière



Gravats

CENTRE DE STOCKAGE



Remblais



Mobilier

TRI



Recyclage ou réemploi

pour en savoir + **02 31 304 304**

[contactdechetsmenagers@caenlamer.fr](mailto:contactdechetsmenagers@caenlamer.fr)

**LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !**

  
**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE